

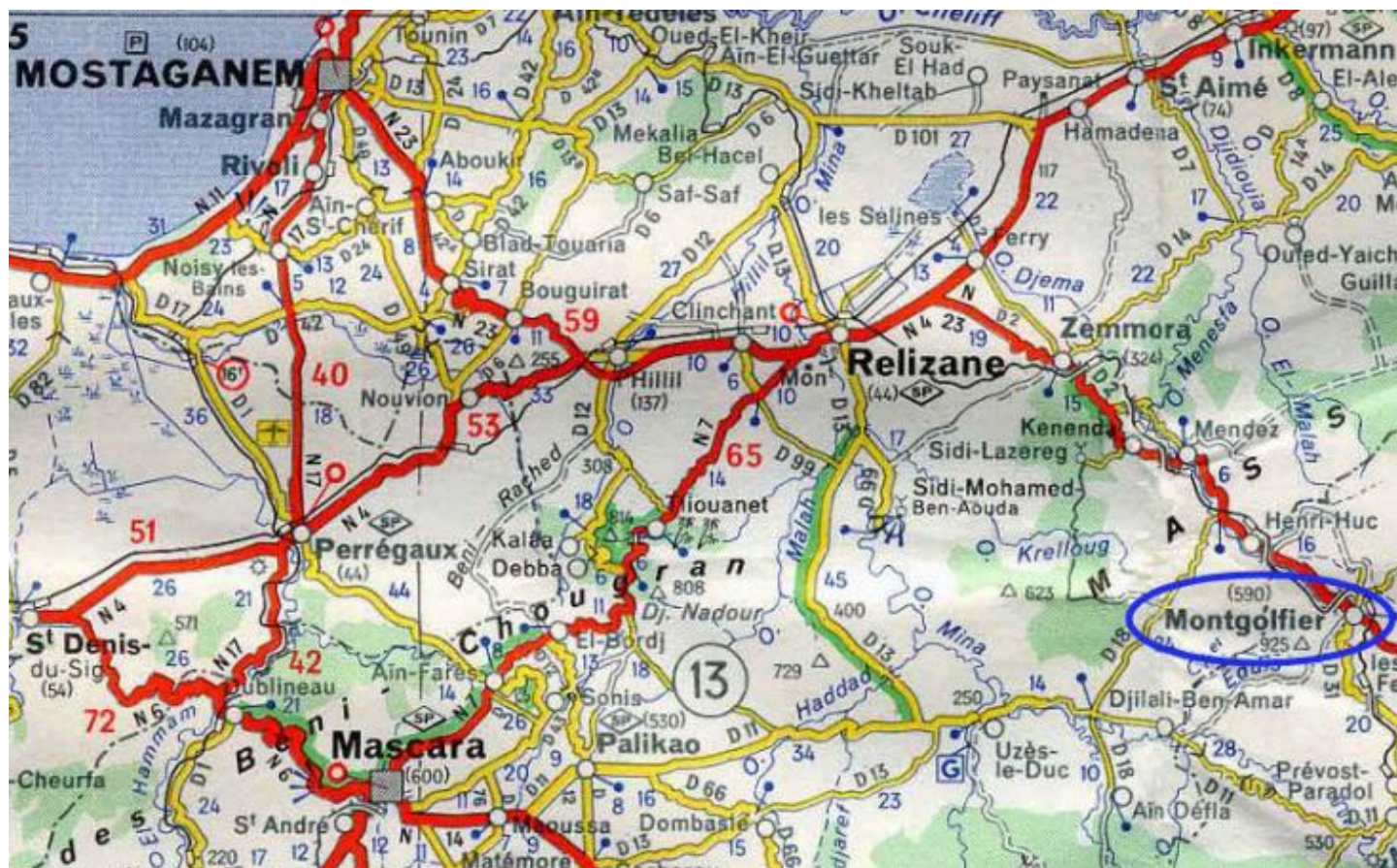
« **NON au 19 mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Le village MONTGOLFIER devenu RAHOÛIA à l'indépendance :

Village culminant à 654 mètres d'altitude. Il est distant de 35 km de la ville de TIARET et à 54 km de RELIZANE (Sud-Est).

La commune de MONTGOLFIER est reliée respectivement aux RN 23 et RN 91. Elle sert de relais entre les grandes villes de l'Oranie, Tiaret, Oran et Mostaganem via Relizane ou Mascara.



La commune s'étend sur une superficie de 27 554 ha et est traversée par la rivière Manesfa.

Histoire

On note aussi une présence romaine dans la région au 3^e siècle après J.-C. du temps de l'empereur Septime Sévère.

Présence turque 1515-1830 Berbérie

Région occupée par les Turcs pendant 318 ans sous l'autorité du Bey de Mascara.

Cet état de choses dura jusqu'en 1830, époque où l'odjak s'effondra sous la poussée des baïonnettes, où l'autorité française, au moins dans la ville d'Alger, succéda au sanglant arbitraire des Deys, où notre civilisation supprima le sif (le sabre) des cruels mamelouks et la piraterie des raïss (commandants des navires).

A la faveur de ce bouleversement inattendu, les Flitta se déclarèrent indépendants et le restèrent jusqu'en 1833. Les malheureux ne s'étaient pas affranchis d'une sujétion, tutélaire en somme, que pour se précipiter, à corps perdu, dans une indescriptible anarchie.

Durant cet espace de trois années, les anciennes jalousies reparurent, les vieilles haines n'étant plus contenues se réveillèrent et les luttes d'autrefois se rallumèrent, plus ardentes et plus vives avec les populations voisines.

En 1833, les Flitta, las de se déchirer, demandant un maître, reconnurent le hachemi pour Émir, après d'orageuses discussions.

Présence française 1830-1962

Le nom arabe de l'emplacement choisi était **RAHOUIA**, qui vient de raha, nom des pierres spéciales employées à la fabrication des moulins indigènes.

Le peuple conquérant n'a rien changé à la fabrication de ces lourdes meules coniques, dont on rencontre tant d'exemplaires en Algérie, auxquelles les Romains attachaient jadis les esclaves aux yeux crevés, et que le grand poète Plaute tourna lui-même deux longues années si l'on en croit la légende.



Cependant que dans le sud-ouest, les Ouled Sidi cheikh se révoltent, dans le Tell Sidi Lazreg Belhadj prend la tête d'un soulèvement en 1864 et fit embraser une grande partie de l'Oranie. Le chef de la Zaouia de Mendes (dans la région de Zemmora) soulève la grande et célèbre tribu des Flittas dont les factions ont toujours refusé les soumissions diverses.

Les postes militaires et centre de colonisation sont acculés par les insurgés. Le 24 mai 1864, Si Lazreg surprend le caravansérail de la Itahoula, défendu par six cavaliers de 'Remonte', deux gendarmes, trois Caïds et les locataires Monsieur ARNOULT et sa femme et une vingtaine d'indigènes. Ce ne fut qu'en incendiant une meule de foin qu'il put triompher de nos soldats, aveuglés et asphyxiés. Un monument commémore l'héroïque résistance de ces hommes qui ont été abominablement massacrés.

L'idée de créer à la **RAHOUIA** un centre français de colonisation revient à Monsieur CARNET, administrateur de la commune de ZEMMORA. Plusieurs raisons l'y poussent :

- Les terres excellentes nourriraient facilement une population de colons qui s'y installeraient,
- Sa position géographique, de plus, en ferait un point de fixation supplémentaire important pour la pénétration française, but évident de la colonisation,
- Situé au centre d'une toile d'araignée s'étendant en cercles concentriques marqués par les villages de MENDEZ, PREVOST PARADOL, TEMDA, et GUERTOUFA, relié à ZEMMORA et RELIZANE d'une part, à TIARET d'autre part par le chemin de grande communication, La RAOUIAH-MONTGOLFIER ne craindrait ni l'isolement, ni l'insécurité.

L'ardeur de Monsieur CARNET à les répandre et son obstination à les faire admettre emporteront la décision.

Le décret qui proclame officiellement l'existence du village ne date que du 10 Avril 1906.



C'est en 1905 que fut décidée la création de ce centre qui reçut le vocable de MONTGOLFIER. Son parrain le Gouverneur général JONNART, marié à la fille du député AYMARD, de Lyon, avait ainsi voulu perpétuer un peu plus le nom de famille de sa belle-mère, née de Montgolfier et aussi apparentée à la famille de MONTGOLFIER, industriel et inventeur d'aéronefs (Loire et Ardèche) mais aussi descendants des célèbres aérostats...

L'administration situa judicieusement le nouveau village entre ZEMMORA et TIARET, au milieu d'une région inculte. En même temps fut créé Waldeck ROUSSEAU, BURDEAU et LES ABDELLYS, non moins heureusement situés, et qui forment, dans les annales souvent malheureuses de la colonisation, une "promotion" de choix.

Le projet consistait à ne pas démunir les indigènes. Ces derniers détenaient en effet, de vastes superficies. Pourvus de titres réguliers, ils consentirent assez facilement à vendre à l'amiable les terrains nécessaires à la création du centre. Les besoins de la colonisation ne portaient donc pas atteinte à leur situation économique.

La base de la population européenne a été réalisée aux environs de 1860 par des arrivées de familles de Haute Savoie. D'autres familles provenant d'autres départements vinrent également s'installer. La Loi permettait à ces familles françaises d'accéder à titre onéreux à l'attribution de concessions foncières, les acquisitions étant financées parfois par la liquidation des biens en Métropole. On sait que, vers 1870, des quantités d'Alsaciens préférèrent émigrer, quitter leur pays natal, vendre leurs biens, que de se soumettre à la domination allemande. Beaucoup vinrent s'établir en Algérie avec des succès divers, et après avoir contribué à la formation de plusieurs villages dans nos départements.

Après maintes péripéties liées aux procédures et recours le projet de lotissement de MONTGOLFIER se réalise entre 1906 et 1912. 153 feux (foyers) sont estimés pour l'accueil de ce nouveau site et l'ardente campagne de recrutement des postulants Savoyards est menée avec brio par Monsieur Albert GLORIEUX.

Dès la fin décembre 1905, 19 familles savoyardes (Haute Savoie, Savoie et Isère) admises au peuplement composent une première liste de colons.

D'autres listes se constituent un peu plus tard issus des départements français.

En octobre 1906 un premier bilan est effectué :

- 65 attributaires sont désignés,
- 29 seulement ont été mis en possession,
- 11 ont construit ou commencé de construire,
- 11 y résident.

Malgré leur ardeur et leur opiniâtreté au travail les colons subissent dès la 1^{ère} année une rude déception. La campagne 1906-1907 se révèle déficitaire, les rendements à l'hectare ne s'élevant qu'à 7 ou 8 quintaux. Ce n'est qu'en 1911 qu'une récolte rémunératrice redonne une volonté renouvelée à une population éprouvée. La difficulté d'adaptation est patente mais l'expérience s'acquiert au fur et à mesure.

Tel ce colon "Algérien", Emile MARGUIER qui apporte avec lui la solution de la prospérité de MONTGOLFIER. Originaire de Sidi-Bel-Abbès il possède déjà une grande expérience de la culture en Algérie. Après avoir obtenu un lot de ferme dans ce nouveau centre il s'y installe. Les colons qui le voient travailler restent sceptiques au début. Ils se moquent un peu même. Mais les résultats arrivent, probants, démonstratifs. Et MONTGOLFIER reçoit une première impulsion qui le projette sur la voie de la réussite.

Emile MARGUIER a tout simplement introduit l'usage des "Préparés". Cette technique datant des temps anciens (Romains)...

MONTGOLFIER découvre aussi le blé dur dont il devient la terre d'élection ; car la crise vinicole bat son plein...

Le village commençant à prospérer il devient majeur en 1914. Le décret du 23 juin érige en effet MONTGOLFIER en commune de plein exercice et rien ne s'oppose plus vers sa marche en avant vers le développement. **Un hommage est ici, rendu à ces colons et les citant par ordre d'arrivée :**

Issus de Métropole : 78

BOUVIER François, DUPONT Louis, DUBORJAL Alexis, MERMILLOD Paul, MINET Joseph, MARROLIAT Nicolas, VARVAT Alexandre, VARVAT Joseph, CLOITRE Jean Pierre, RIOUDET François, DUPONT Joseph, MAZURAT Sylvain, TEPPAS Alexandre, MOLLARD Emile, GALLIFET Joseph, GALLIFET Auguste, PERONNET Joseph, FETAZ François, HACHET, Veuve MERMILLOD, MOLLARD Jean, GALLIFET Louis, REY, THIEVENAZ Jean, FETAZ, TOURNANT, GENOUD, HUGONNIER Claude, HUGONNIER Ferdinand, REVEYRON, GRANDJEAN Claude, Vve GRANDJEAN Charles, ARTHAUD BERTHET, GALLET, SULPICE, MARTIN François, GUIGUET, CHEVIT LA BREDOIRE, TEPPET François, BARBIER, MARCHAND Jacques, OGUR Pierre, BIAU Henri, OLIVE Auguste, GAY François, DUCRET DUMAZ Albert, DUNOYER Jean Marie, DUPONT Pierre, REY Claude, BOURQUIN Emile, LAVIS Armand, POCHARD-CHENEGBRIER, AUMAITRE-SAINT-DESIRE, PANSARD Abel, MEUNIER Désiré, CASSAN Daniel, GAUCHE Jean Baptiste, DURAND André, RUNAN François, GUIGNET Jean Louis, VOUTIN Dauphin, FAVRE Victor, CARRAU Joseph, DUMOULIN-MINGUET Louis, GERVAIS Eugène, BREDIN, BIRKENRT Auguste, DUBOIS Georges, GEX André, CANGARDEL Louis, MINIGGIO, TERREGAL Joseph, CHAMBON André, FAVRE, GEX François, MARCHAND Claude, VEDEL Jules,

Issus d'Algérie : 31

SERDOU Jacques, COSTA Antoine, BRIAND Armand, BOUBAY Jean, ESPIARD Jean, MARTINET Alexis, GINCK Joseph, BERNABE Vincent, MOUSSET Maximilien, JAULENT Vincent, LAURENT Henri, COURANJOU, GOUFRIER, GILLES, MAUREL, BERSVEILLES, ASCEVAL, SCHMIDT Charles, CLAUDOL, DUPOUY Martin, BLUM Joseph, DONDON Jean Baptiste, MARGIER Emile, MAUREAU Jean Baptiste, DORIATH Michel, L'HEVEDER François, MAIRIN Jules, COMBES Pierre, BOLLARD Jean, THURD, LACOSTE Jean,

(Source Anne Marie CONQUES issue de son mémoire de maîtrise)

Comme toujours, sous le climat inconstant de l'Afrique du Nord, les débuts furent pénibles. Plusieurs concessionnaires abandonnèrent ou revendirent leurs lots. Ceux qui eurent le courage de demeurer, qui persévérèrent jusqu'au bout dans l'effort en furent longuement récompensés. Et les temps d'épreuves développèrent parmi eux un admirable mouvement de solidarité.



[La gare de nos jours – Collection privée Jules Alcaraz]

Travaux de voiries Urbaines

Les voiries sont réalisées dès 1907 concernant :

- 16 mètres de largeur pour la rue principale et les boulevards extérieurs, avec empierrement,
- 4 m de largeur pour les rues perpendiculaires à la rue principale, aussi avec empierrement,
- deux boulevards extérieurs, parallèles à la rue principale non empierrés,
- les adjudications sont réalisées,
- mise en place d'une pépinière destinée à la plantation d'arbres devant encadrer les voies urbaines, les places et le chemin de grande communication. Le service des eaux et forêts recommande des espèces adaptées à la région :
 - Pin d'alep,
 - Chêne vert,
 - Chêne de smyrne,
 - Acacia, etc...

L'approvisionnement en eau reste le problème majeur. Le village s'y attaque aussitôt après sa mise en route.

L'eau : on sait combien cette question se révèle épineuse.

L'une des premières demandes concerne les douars SNAIS, HAOURAT et ROUABAH qui réclament le captage de la source AIN TFOUCH et l'installation d'une borne fontaine abreuvoir.

On cherche ensuite le moyen d'utiliser la source AIN-EL-HADJ située sur une concession et capable d'alimenter un abreuvoir à placer en bordure de la route RELIZANE-TIARET avec un débit de 2,75 mètres minute.

On envisage aussi toute une série de mesures pour l'écoulement des eaux telles que :

- le bétonnage du canal d'assèchement jusqu'à la sortie du village,
- le nivellement de la place, - l'aménagement de la sortie des eaux de certains lots urbains se trouvant dans le quartier lavoir-abreuvoir,
- etc....

Les travaux entrepris à cet effet se terminent en 1913.



[De nos jours – collection privée Jules Alcaraz]

L'assainissement :

Le médecin le plus proche réside à ZEMMORA. Ce qui présente de multiples difficultés tant pour l'hygiène que pour la santé publique et rend précaire l'état sanitaire du centre du fait de la lenteur des moyens de transmissions et de communications. Par arrêté en date du 23 juin 1907, le gouverneur général décide la création à MONTGOLFIER d'un poste de médecin de colonisation, logé dans les bâtiments communaux et rétribué par des crédits au budget de la colonisation. C'est ainsi que le docteur FIGARELLA devient le premier des médecins qui s'installeront dans le village.

L'assainissement de la partie basse du village par des travaux facilitant l'écoulement des eaux pluviales est en cours. Les fièvres sévissent pendant l'été 1908. Il ne faut pas oublier que le village se dresse en plein centre du marais de la **RAHOUIA** ce qui explique l'état sanitaire précaire du centre.

Ces fièvres atteignent un tiers des habitants du centre en 1909 et plusieurs décès en résultent. On note une légère amélioration en 1910 car les habitants boivent moins d'eau provenant des puits.

Souci prioritaire des autorités une série de travaux complémentaires d'assainissement sont engagée sur plusieurs tranches annuelles pour vaincre le plus rapidement possible ce fléau. En partir de 1911 le docteur FIGARELLA ne mentionne plus de cas de paludisme. On peut estimer qu'à compter de cette date, MONTGOLFIER devient un village salubre.

Les Bâtiments communaux :

On attribue en 1905, à l'entrepreneur MAZZIA l'adjudication des travaux de terrassement et de maçonnerie visant les bâtiments communaux.

Un seul corps de bâtiments comprend la mairie, l'école et la poste. Après modification du projet initial des travaux plus ambitieux sont engagés :

- Un bâtiment principal, surélevé d'un étage composé :
 - de la Mairie,
 - d'un cabinet de visite,
 - d'un logement d'instituteur avec dépendances,
 - deux ailes symétriques au corps principal dotées :
 -La première d'un logement pour l'instituteur adjoint,
 -La seconde d'un bureau de poste et d'un logement pour le receveur,
- un groupe scolaire agrandi qui comprend :
 -Une classe de 54 élèves, tout au fond de la cour, avec préau couvert,
 -Une cour pour les maîtres et pour les élèves,
 -Des privés pour les élèves,
- un développement plus important des murs d'enceinte,
- la couverture des bâtiments en tuiles de "MARSEILLE",
- l'évacuation des eaux de pluies par un caniveau.

La remise provisoire des travaux s'effectue le 15 janvier 1907, mais là ne s'arrête pas l'histoire des bâtiments communaux.

Eveil de MONTGOLFIER à la vie communale :



[MONTGOLFIER : Collection privée Jules ALCARAZ]

Un adjoint spécial représente le village auprès de la commune mixte de ZEMMORA après sa création.

Les premières élections désignent, le 10 novembre 1907, MM. DONDON comme premier adjoint, assisté de MERLE et PERVEVAL comme conseillers.

Monsieur L'HEVEDER lui succède en 1911.

Ancien sous-officier du Service de la Remonte, Mr L'HEVEDER avait connu le pays une dizaine d'années avant sa fondation ; il devina la fertilité de ses terres, remarqua l'excellence de son climat, et fut des premiers à solliciter une concession de terrains. Nommé adjoint le 15 janvier 1911, au moment de l'érection du centre en commune, il fut ensuite élu Maire et l'est demeuré longtemps donnant toute son intelligence, toutes ses forces à cette jeune cité qu'il a vu surgir du sol vierge, et qu'il voulut toujours plus riche, plus belle et plus grande.

Il réclame au nom du village la création d'une gendarmerie et d'une justice de paix, s'accrochant à cette requête, année après année, pour la voir aboutir en 1920... A la même époque commencent les premières fondations de l'église catholique.

Le décret du 23 juin 1914 érige le centre en commune de plein exercice

MONTGOLFIER, en effet, n'a cessé de croître et d'embellir. Parti du néant, puisque rien n'existait aux lieux où il fut édifié, il abrita une population de 1.758 habitants, européens ou indigènes (recensement de 1918), et posséda cinquante maisons de commerce, deux banques, trois écoles prospères, une Justice de paix à compétence étendue, une Société musicale qui s'est maintes fois distinguée dans les concours, enfin diverses associations agricoles.



Comme toujours, sous le climat inconstant de l'Afrique du Nord, les débuts furent pénibles. Plusieurs concessionnaires abandonnèrent ou revendirent leurs lots. Ceux qui eurent le courage de demeurer, qui persévérèrent jusqu'au bout dans l'effort en furent longuement récompensés. Et les temps d'épreuves développèrent parmi eux un admirable mouvement de solidarité.



Peu après le début de la colonisation, les archives de la paroisse nous apprennent que les premiers actes de catholicité étaient signés de l'abbé HOURCADE, curé de ZEMMORA, supplée parfois par celui de TIARET ; mais ces desservants, très éloignés et ne pouvant utiliser que des moyens de communications précaires, ne venaient que rarement. Il n'y avait point de chapelle. Une personne dévouée, Madame Joseph GEX, enseignait le catéchisme aux enfants. Quant au culte, il passait de maison en maison, au gré des circonstances. C'est en 1917 que se révéla l'action apostoliquement bienfaisante du vénéré Mgr Légasse. Celui-ci, frappé de prospérité matérielle qui contrastait singulièrement avec la pénurie de moyens d'action religieuse, résolut d'encourager à MONTGOLFIER l'érection d'une église en nommant un curé à poste fixe. Le regretté prélat s'y connaissait en hommes et son choix très heureux se porta sur un jeune vicaire de MOSTAGANEM, qui devait à sa formation salésienne de réussir dans la direction du patronage Saint-Jean Baptiste. Ce prêtre était l'Abbé POMMIERS, qui avait connu, au temps de la loi des congrégations en 1903, les rigueurs de l'exil en Espagne. C'est ainsi que devint officielle, le 3 Mai 1919, la nomination du nouveau curé à PREVOST-PARADOL, avec comme annexe MONTGOLFIER. En Juillet, les circonstances firent que le nouveau curé fut amené à se fixer à l'annexe de MONTGOLFIER où il prit possession d'un logis misérable ; cette situation dura six ans. Malgré tout, ce fut sans trop tarder et après de laborieuses négociations, l'acquisition à ses frais, du terrain où devait s'élever la nouvelle église. D'heureux concours se manifestèrent. Eugène ETIENNE, sénateur d'Oran s'intéressa à l'œuvre. Une souscription s'ouvrit, où la première somme inscrite (3555,50 F) fut celle recueillie par le curé de ZEMMORA, alors qu'il desservait le centre. Et c'est à ce moment qu'intervint le rôle magnifique d'Abel PANSARD, président du conseil de fabrique, qui, jusqu'à son éloignement de MONTGOLFIER, demeura pour l'abbé POMMIERS le meilleur et le plus dévoué des collaborateurs.

L'abbé POMMIERS : (Source : Les églises d'oranie de J. Gandini)

Premier curé d'une paroisse inexistante, l'abbé POMMIERS, pied-noir, né à ORAN fut d'abord prêtre à Oran et à Eckmühl, puis vicaire de l'église saint Jean Baptiste à MOSTAGANEM où lui succéda un autre prêtre dynamique et courageux, l'abbé JAUBERT. Combattant héroïque et émérite du 2^{ème} Tirailleurs en 1914-18, démobilisé en 1919, il fut désigné par son évêque pour se rendre à MONTGOLFIER où faute d'église, de prêtre et d'enseignement chrétien, la religion catholique avait été, depuis la fondation du centre au début du siècle, complètement délaissée. Après avoir établi l'exercice du culte dans une grange et réuni les quelques habitants n'ayant pas renié leur foi, le prêtre se fit bâtisseur et les premiers travaux commencèrent en vue de doter la commune d'une salle paroissiale, d'un presbytère et d'un clocher pour achever l'ouvrage. L'abbé POMMIERS, voyant qu'il ne parviendrait pas sur place, à trouver les fonds nécessaires, résolut alors, infatigable et tenace, de gagner la métropole et d'y multiplier les quêtes, créant le slogan du "Kilo de blé par quintal", dîme bien légère pour une population obtenant un des plus gros pourcentages de l'Oranie. Avec en caisse 45.000 francs, audacieusement, la construction fut décidée en 1923.

Le projet fut l'œuvre des architectes FLAHAUT et COIGNARD d'Oran. La première pierre fut bénite le jour de Noël 1923. Le 25 décembre 1924 eut lieu la prise de possession solennelle de l'église, placée sous la protection de Notre Dame de l'Assomption, en attendant les honneurs de la bénédiction par Mgr DURAND, qui se fit sept ans plus tard, le 23 avril 1931. Ce n'est qu'en 1929 que le clocher put être érigé. Les cloches, complétées d'un carillon, le tout mû par l'électricité dès leur installation, méritent une mention spéciale. C'est le 8 juin 1930, à l'occasion du centenaire qu'eut lieu le baptême.



[De nos jours l'ex église - vue de l'extérieur (sans le clocher)- collection privée J.ALCARAZ]

Après 1945, les déboires subis dans la viticulture (phylloxéra) ont permis un développement de la production de céréales.



[Collection privée Jules Alcaraz]

2^{ème} à partir de la gauche **Jean-Louis MUSLER disparu le 16 mars 1962 (avec son frère Pierre et Monsieur TEPPE Denis).**

Debout : LAHMAR- MUSLER – COQUIN – Jules ALCARAZ – MORCEVAT – AMAR – BENAMOUDA - Mr BARRAK
Accroupi : BELTRAN – GAUCHE – KADER – GUIRY- BARRAZ - CLOTIS



[De nos jours le cimetière....collection privée Jules Alcaraz]

1962 : source Jules ALCARAZ

MONTGOLFIER était un village très bien structuré et bien équipé. Cette situation a été privilégiée par l'économie du secteur orienté en grande partie vers la production de blé dur. Les rendements étaient de 15 à 20 quintaux à l'hectare avec des poids spécifiques nettement supérieurs à ceux constatés sur l'ensemble de l'Algérie.

C'était le blé préféré des fabricants de pâtes.

L'héritage laissé et non abandonné est colossal... :

-Structures administratives importantes : Mairie, école primaire, gendarmerie, tribunal...

-Structures financières très performantes : Poste, crédit agricole, crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, compagnie algérienne, notaire.

-Organismes de stockage de céréales : docks, silos, divers organismes privés...

-Santé : dispensaires et médecins,

-Installations artisanales.....qualités des terres emblavées, l'église et les cimetières,

-Activités sportives : Boules, football, etc....,

L'activité économique intense est marquée par les échanges de marchandises, mais aussi par la circulation de flux financiers très importants qui semblent démontrer l'excellente santé du secteur. Un village où il faisait bon vivre....
Le retour d'investissement était bien là !!!! Malheureusement le destin en a décidé autrement.

Monument aux morts : Qu'est-il devenu ?

Le relevé n° 57160 mentionne **17 noms** de soldats "MORT POUR LA FRANCE" au titre de la guerre 1914-1918, à savoir :

■ ■ BEL Aimé (Tué en 1917) – BROCHIER Auguste (1917) – CANOVA Alphonse (1914) – COHEN Henri (1916) – COHEN Messaoud (1914) – DUPONT Edgard (1915) – DUPONT Maurice (1915) – ELSASSE Joseph (1915) – ESPIARD Ernest (1914) – GRAVIER Célestin (1914) – GUIRSCH Lucien (1916) – HERNANDEZ Antonio (1915) – HERRERO Joseph (1914) – KINKEL Lucien (1915) – LOPEZ François (1914) – ROUSSEAU Léonard (1914) – SARAGOSSA Pedro (1916) – ■ ■



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous

Remerciements :

à Madame Anne-Marie CONQUES : Son brillant mémoire de Maîtrise a été très précieux pour l'élaboration de cette synthèse,
à Monsieur Jules ALCARAZ pour sa documentation et photographies de MONTGOLFIER.

ET si vous souhaitez en, savoir plus sur MONTGOLFIER, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedia-afn.org/Montgolfier> - Ville

<http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie> - Montgolfier

<https://www.youtube.com/watch?v=RUAMArusc2E>

<http://www.images-et-cadres.fr/vmchk/regions/algerie-avant-1962/departement-d-oran/montgolfier.html>

http://alger-roi.fr/Alger/montgolfier/textes/1_montgolfier_pn_46.htm

<http://alger-roi.fr/Alger/montgolfier/montgolfier.htm>

2/ Le Député BENSSSEDICK Mohamed dit Cheikh

Né en 1911 à Renault et décédé le 28 avril 1980 à MOSTAGANEM.

Député de Mascara de 1958 à 1962



Biographie :

Mohamed dit Cheikh Benssedick est natif de la commune mixte de Renault, en plein pays agricole. Ainsi nommée en l'honneur du **général français Pierre Hippolyte Publius Renault**, la commune est située près de la ville côtière de Mostaganem, dans le nord de l'Oranais.

Elevé dans une famille arabe, Benssedick est un Musulman d'Algérie : s'il jouit de la nationalité française, il ne bénéficie pas de l'ensemble des droits compris dans la citoyenneté républicaine. Après des études primaires et secondaires, qu'il mène à l'école française et à l'école coranique, il obtient un diplôme de droit musulman. Il embrasse pourtant le métier de ses parents : il devient agriculteur. Il en vient à exercer des responsabilités dans ce domaine : directeur d'une société agricole de prévoyance, il est également membre de la Chambre d'agriculture de son département. Il devient membre du conseil central de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), et représente à Paris les agriculteurs algériens auprès de cette institution.

Les attentats simultanés du 1er novembre 1954 font basculer les trois départements ultramarins dans la guerre d'indépendance. Dans ce contexte, la réforme municipale de 1956 crée les délégations spéciales, qui remplacent les conseils municipaux de façon provisoire : Benssedick **devient le vice-président de celle de Renault**. En 1957, il se présente aux élections municipales, et **devient maire de sa commune, alors intégrée dans le département de Mostaganem nouvellement constitué.** Il est également élu conseiller général de Mostaganem, et occupe ce siège durant deux mandats, de 1957 à 1962. Le retour au pouvoir du général de Gaulle, après les manifestations du 13 mai 1958, constitue un tournant majeur pour la situation politique algérienne. Pour la première fois depuis plus de deux ans, des élections législatives sont organisées dans les départements algériens. Cette décision n'est pas sans poser de nombreux problèmes dans un pays en guerre.

L'intervention de l'administration conjuguée à celle de l'armée crée en effet un environnement qui ne satisfait pas aux règles démocratiques de la République. La constitution des listes électorales, la campagne, le scrutin enfin sont marqués par l'exercice d'une pression importante des militaires sur la population. L'armée soutient bien souvent les candidats proches des Comités de salut public, créés au printemps 1958. Par ailleurs, l'ordonnance du 16 octobre 1958 relative à l'élection des députés des départements d'Algérie à l'Assemblée nationale introduit des changements majeurs dans le scrutin. Le principe du collège unique pour **tous les électeurs, musulmans et européens, est instauré.** Le mode de scrutin de ces élections est propre aux circonscriptions algériennes : scrutin de liste majoritaire à un tour, il permet d'élire en une fois la liste arrivée en tête des suffrages. Chaque liste de candidats doit enfin « respecter une certaine proportion entre les citoyens de statut civil de droit commun et les citoyens de statut civil local, afin de permettre une juste représentation des diverses communautés. » Dans la onzième circonscription d'Algérie, celle de Mascara en Oranie, cette répartition est établie par l'ordonnance à un candidat de statut civil de droit commun et trois candidats de statut civil local ou Français musulmans d'Algérie. Le **cultivateur oranais est de ces derniers.**

Cheikh Benssedick se présente aux élections législatives du 30 novembre 1958 dans la circonscription de Mascara, au sud-ouest de Mostaganem, sur la Liste de la rénovation, menée par Armand Legroux. La profession de foi de la liste se place sous le signe du changement et de la régénération ; **elle s'adresse aux « Français et Françaises de toutes confessions.** » Les candidats se présentent comme des novices en la matière : « sans passé politique », ils sont d'autant mieux placés pour condamner les « tenants du système » et leur « politique d'abandon » qu'ils n'y ont pas participé. Ils en appellent à la victoire de « l'Algérie du 13 mai », celle de la rupture introduite par la fin de la 4^{ème} République, dont ils estiment qu'elle « ne doit pas être souillée par les combinaisons des partis. » Le programme de ces candidats, **c'est l'intégration totale de l'Algérie à la France, et la victoire contre le FLN** avec lequel ils n'acceptent aucune sorte de compromis, grâce au maintien de l'armée française en Algérie « pour qu'elle poursuive son œuvre de rapprochement des cœurs. » Nettement opposée à l'indépendance, la profession de foi s'achève sur le vœu d'une « Algérie à jamais française. »

La liste sur laquelle figure Benssedick se présente face à deux autres listes d'inspiration analogue : la Liste pour le renouveau de l'Algérie française dans l'union et la paix, et la Liste pour le renouveau de l'Algérie française fraternelle. Elle remporte, le 30 novembre 1958, 48% des suffrages exprimés, soit à peine trois mille voix de plus que l'une de ses concurrentes. Les quatre candidats sont élus députés. Au Palais Bourbon, le représentant de la onzième circonscription algérienne s'inscrit au groupe de la Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara (EAS), qui prend à partir du mois de juillet 1959 le nom de groupe de l'Unité de la République (UR). Il cesse d'appartenir à ce groupe au mois d'avril 1960 et s'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République (UNR). L'agriculteur oranais est nommé membre de la Commission de la production et des échanges (1959-1960), ainsi que de la Commission des lois constitutionnelles, de la

législation et de l'administration générale de la République à trois reprises (1960-1962).

Outre son activité au sein de ces commissions, le **parlementaire oranais reste un député discret** : il n'intervient pas à la tribune au cours des quatre années que dure son mandat. Il manifeste, à l'occasion des grands votes de ces années, sa **fidélité à la politique gaullienne**, tant métropolitaine qu'algérienne. Le 16 janvier 1959, il s'exprime en faveur du programme du gouvernement Debré. Le 15 octobre de la même année en revanche, il ne prend pas part au vote sur la déclaration de politique générale faite par le Premier ministre. Le 23 décembre 1959, il se prononce pour le projet de loi concernant l'enseignement privé. Le 2 février 1960, il approuve projet de loi sur les pouvoirs spéciaux du gouvernement. Enfin, le 27 avril 1962, il se prononce en faveur du programme du nouveau Premier ministre Georges Pompidou. Le 3 juillet 1962, le mandat de député français de Cheikh Benssedick prend fin, avec l'indépendance de l'Algérie.

En ce jour, l'ordonnance relative au mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens y met un terme. Marié, père de onze enfants, il meurt le 28 avril 1980 à **Sidi M'Hamed Ben Ali, nouveau nom de sa commune natale** dans l'Algérie indépendante.

3/ Algérie : Bouteflika divise les moudjahidine... et inquiète les émirs

<http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2776p008.xml5/algerie-pays-du-golfe-presidentielle-algerie-2014-abdelaziz-bouteflika-algerie-algerie-bouteflika-divise-les-moudjahidine-et-inquiete-les-emirs.html>



[Les anciens combattants de la guerre d'indépendance soutiennent sa candidature du bout des lèvres. © AFP]

La candidature de Bouteflika à la présidentielle algérienne du 17 avril **n'est pas vraiment du goût de tous au sein de la puissante Organisation nationale des moudjahidine (ONM).**

Remous au sein de la puissante Organisation nationale des moudjahidine (ONM), qui regroupe les anciens combattants de la guerre d'indépendance algérienne. Dans un récent communiqué, elle s'était, pour la première fois depuis 1999, abstenue de soutenir la candidature à la magistrature suprême d'Abdelaziz Bouteflika. Furieux, Mohamed Cherif Abbas, le ministre des Moudjahidine, a alors appelé le secrétaire général de l'ONM pour le convaincre de **modifier les termes du communiqué et d'afficher clairement son soutien. Et c'est ce qui s'est passé. Mais cette volte-face** a provoqué une certaine irritation au sein de l'état-major de l'ONM.

L'état de santé d'Abdelaziz Bouteflika **préoccupe par ailleurs les dirigeants des pays du Golfe, inquiets pour la stabilité de l'Algérie.** Ils ont donc interrogé avec insistance le Premier ministre tunisien, Mehdi Jomâa, qui leur a rendu visite entre le 15 et le 19 mars. Ce dernier est en effet l'une des rares personnalités étrangères à avoir rencontré récemment (1er-2 février) le président algérien. Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, a lui aussi profité de son séjour à Tunis pour s'informer discrètement.

4/ Khadra : "Le régime algérien est un zombie aux abois"

<http://www.lejdd.fr/International/Maghreb/Khadra-Le-regime-algerien-est-un-zombie-aux-abois-659194>

Depuis ses premiers romans policiers publiés en France au début des années 90 jusqu'au triomphe de *L'Attentat* ou des *Hirondelles de Kaboul*, Yasmina **Khadra est devenu l'auteur algérien le plus connu au monde.** Il vient de renoncer à sa candidature à l'élection présidentielle du 17 avril prochain. Dans un roman à clefs qu'il publie cette semaine, *Qu'attendent les singes* (Juillard), **l'ancien officier de la lutte antiterroriste de la décennie noire règle ses comptes avec un régime qu'il vomit.** Extraits de l'interview à paraître dimanche dans le JDD.

La candidature d'Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat, c'est une catastrophe?



[L'écrivain algérien Yasmina Khadra. (BALTEL/SIPA)]

C'est une **absurdité, une fuite en avant suicidaire**. M. Bouteflika n'est pas conscient de ce que son clan est en train de lui faire subir. S'il était lucide, maître de ses moyens, il serait parti de lui-même. Aucun chef d'état n'accepterait de finir de cette façon, manipulé comme un improbable faire-valoir. **Cette histoire de 4e mandat trahit l'inconsistance d'un régime qui a gaspillé tous ses atouts** et qui cherche des prolongations en misant sur un coup de théâtre. **Le régime est un zombie, un mort-vivant aux abois**. Il panique, tente désespérément de survivre à sa propre décomposition. Les temps changent et il ne souhaiterait pas **répondre de ses errements devant un tribunal**. Mais dire que cette élection est jouée d'avance est une reddition, une désertion. Le peuple doit réapprendre à s'exprimer, à voter et à veiller sur la transparence du scrutin.

Mais si Bouteflika est réélu, que craignez-vous, une insurrection?

Elle a déjà commencé dans les esprits. Je n'aime pas que les choses s'enfiellent au risque de replonger l'Algérie dans la violence car elle ne lui survivrait pas cette fois. Les Algériens doivent garder leur sang-froid et chasser le régime par les urnes.

5/ Mohammed Harbi. Historien : «Aujourd'hui, l'armée a des partis»

http://www.elwatan.com/hebdo/france/mohammed-harbi-historien-aujourd-hui-l-armee-a-des-partis-30-03-2014-251215_155.php

Devant les nombreux invités de l'association Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA), **Mohammed Harbi a indiqué qu'«un pôle de gauche peut constituer une alternative démocratique**. C'est une possibilité, d'autant plus que la situation sociale dans notre pays est tout à fait dramatique pour les classes populaires et le monde ouvrier».

Le conférencier n'a pas mâché ses mots pour dénoncer la situation économique et sociale du pays : «Dans les entreprises algériennes, on voit des rapports de travail de type sociétés précapitalistes. En Algérie, il y a **une vraie lutte de classes qui ne dit pas son nom**». Refusant de s'inscrire dans le contexte d'une élection fermée, M. Harbi affirme que ce qui l'intéresse «dans l'alternative, c'est la fonction sociale des acteurs de la vie politique. Je suis intéressé par les classes populaire et ouvrière. Je voudrais un avenir où elles aient une place. C'est en fonction de cet avenir que j'analyse la situation, non pas en fonction de l'élection du 17 avril ou du 4e mandat».

Une nouvelle phase dans la relation entre l'armée et le système politique

Sur la supposée lutte de clans au sein de l'armée et du régime, l'ancien cadre du FLN s'adresse directement à l'opinion publique en lui demandant de «ne pas se laisser obnubiler par les luttes qui se passent aujourd'hui, en ce sens qu'il s'agit de luttes de factions». Fin connaisseur du système algérien, l'auteur de FLN, Mirage et réalité (1980), a expliqué que «la relation entre l'armée et le système politique qu'elle a créé est en train de connaître une nouvelle phase. Autrefois, la Sécurité militaire était le parti politique de l'armée. Aujourd'hui, l'armée a des partis. Et la police politique est devenue un appareil à la disposition de groupes particuliers». **Selon lui, la tendance militariste de la vie politique algérienne «a été mise en œuvre depuis le CNRA du Caire de 1957».**

C'est à cette occasion que la primauté du politique sur le militaire, instaurée par le Congrès de la Soummam, a été effacée. Cela s'est confirmé avec la mainmise de l'état-major sur l'Etat après l'indépendance. «L'hégémonie du corps militaire sur la politique a connu trois phases. Le début était la création de l'état-major. Puis il y a eu l'alliance entre cette structure et Ben Bella pour accaparer le pouvoir. Enfin, le coup d'Etat du 19 juin 1965. Cela a provoqué plusieurs crises au sein de l'armée : avec plusieurs commandants du Nord-Constantinois, ensuite avec le colonel Chaabani.

L'issue du conflit entre le colonel Tahar Zbiri et le colonel Boumediène a finalisé définitivement l'unification totale de l'armée. Cette hégémonie militaire a donc été acquise à partir de 1967», a précisé l'orateur.

En plus du caractère militaire de l'Etat algérien, Mohammed Harbi affirme que le régime Boumediène a développé un fort caractère policier à travers la Sécurité militaire. «Quand Chadli arrive, il essaye de casser le pouvoir de cette police politique. Il n'a pas réussi puisque c'est lui qui est contraint de partir. A partir des années 1990, cette police prend la main dans tous les secteurs de la société. Les services avaient l'atout de contrôler la 'fiche bleue', qui est l'appréciation qu'ils donnent sur les gens désignés à des postes. Cela a permis à la police politique de pénétrer dans tous les appareils de l'Etat. L'Etat algérien était donc l'armée et après c'est la police politique qui prend de plus en plus de pouvoir», a-t-il conclu.

6/ France : un ministre marocain fouillé à l'aéroport, Paris présente ses excuses



[Salaheddine Mezouar, ministre marocain des Affaires étrangères. © AFP]

Salaheddine Mezouar, le ministre marocain des Affaires étrangères, a été soumis, mercredi, à un contrôle policier à l'aéroport Paris-Roissy-Charles de Gaulle, malgré son passeport diplomatique. Un nouvel incident qui perturbe un peu plus les délicates relations actuelles entre le Maroc et la France.

Selon la presse marocaine, Salaheddine Mezouar, ministre marocain des Affaires étrangères, a été soumis mercredi 26 mars à un contrôle policier alors qu'il transitait par l'aéroport Paris-Roissy-Charles de Gaulle, et ce malgré son passeport diplomatique. Le quotidien *As-Sabah* indique que le ministre a subi une fouille et qu'il a notamment dû enlever "sa veste, ses chaussures, chaussettes et sa ceinture".

Cet épisode intervient dans un contexte déjà tendu entre Paris et Rabat. Laurent Fabius, le chef de la diplomatie française, a présenté ses excuses à son homologue marocain. "Laurent Fabius a appelé son homologue marocain afin de lui transmettre les excuses des autorités françaises pour le désagrément qui lui a été occasionné alors qu'il transitait à l'aéroport Charles de Gaulle", a indiqué vendredi le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal. "Le ministre a immédiatement demandé aux services compétents du ministère de l'Intérieur et d'Aéroports de Paris que tout soit mis en œuvre pour faire respecter strictement dans les aéroports français les règles et usages diplomatiques s'appliquant aux ministres des Affaires étrangères comme aux chefs d'État et de gouvernement", a-t-il ajouté.

Suspension de la coopération judiciaire...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140328180110/france-diplomatie-maroc-salaheddine-mezouar-maroc-france-france-un-ministre-marocain-fouille-a-l-aeroport-paris-presente-ses-excuses.html>

NDLR : Ci-dessous une réaction du Président de la Fondation LYAUTEY :

Le 29 mars 2014

Monsieur l'Ambassadeur,

J'apprends avec consternation qu'un Ministre, celui des Affaires étrangères du Maroc, a été humilié à Roissy par une fouille au mépris des règles diplomatiques.

Comme je vous l'ai exprimé récemment, la Fondation Lyautey et l'Association Nationale Maréchal Lyautey s'appliquent à se montrer dignes d'être les héritiers spirituels du Maréchal Lyautey. Par leurs activités, elles veulent transmettre le message d'humanisme, de respect, d'amitié de ce visionnaire, notamment vis à vis du Maroc dont il disait : « Plus je vis au Maroc, plus je suis persuadé de la grandeur de ce Pays ».

Au nom de ceux qui sont attachés aux valeurs de plus en plus souvent bafouées que défendait cet Homme d'Etat, je vous fais part de la honte que nous ressentons une nouvelle fois.

En vous assurant de notre respectueuse considération, je prie Votre Excellence d'être notre interprète auprès de Sa Majesté pour qu'Elle daigne accepter nos souhaits de prospérité pour le Maroc et l'hommage de notre profond respect. Que Dieu L'assiste.

Colonel (er) P. GEOFFROY
Président de la Fondation Lyautey et de
l'Association Nationale Maréchal Lyautey

7/ Le droit de vote n'a pas été inscrit dans la mémoire des immigrés

Yamina Benguigui : Ministre déléguée chargée de la francophonie

Mais pourquoi les Français issus de l'immigration maghrébine, qu'ils soient de gauche ou de droite, qu'ils soient jeunes ou vieux, hommes ou femmes, **semblent-ils se tenir à l'écart des bureaux de vote?** Pour répondre à cette question, il faut s'intéresser à ce qui ne se voit pas, là où se trouvent des sujets de l'histoire... des sujets, acteurs d'une histoire dans laquelle n'a pas été écrit leur rôle, des acteurs sans texte, des acteurs sans mémoire.

La lutte pour le droit de voter en France ne fait pas partie de cette histoire, parce que le droit de vote n'a pas été inscrit dans la mémoire des Français issus de l'immigration: il n'était pas prévu que leurs parents et grands-parents, main d'œuvre destinée à retourner dans son pays d'origine, deviennent un jour des citoyens français, parents de citoyens français. Ils n'avaient pas vocation à se stabiliser dans la société d'accueil. La cadence industrielle des années 1960 **les enracinera à leur insu, à l'insu de la France** et du pays d'origine.

Dans leur histoire sur le territoire français, à l'inverse des Afro-américains qui ont mené un combat pour les droits civiques contre des lois ségrégationnistes et discriminatoires aux Etats-Unis, il n'y a pas eu de lutte des Français issus de **l'immigration pour obtenir le droit de vote**: le droit de vote est un droit inhérent à la nationalité française, une nationalité qui n'était pas celle des immigrés à leur arrivée, une nationalité qui deviendra pourtant aussi la leur, celle de leurs enfants, celle de leurs petits-enfants...

Tant ils avaient été **conditionnés par l'idée du retour inscrite dans les accords de main-d'œuvre**, il n'était pas question pour eux d'enracinement, d'intégration et encore moins de droit de vote: voter aurait été une transgression absolue, une rupture du contrat avec le pays d'origine et avec le pays d'accueil.

Mais cette illusion du retour au pays va venir se fracasser contre les murs des usines qui se vident et la désindustrialisation en France va fossiliser les enfants issus de cette immigration dans un espace sans issue: ils seront des citoyens français de seconde zone suspendus entre deux histoires, entre deux pays. Des familles entières, plusieurs générations seront ainsi mises entre parenthèses, en suspens dans un espace de non-droit.

Invisibles hier, trop visibles aujourd'hui, l'opinion publique les a toujours cantonnés à n'être qu'un groupe: d'abord "les immigrés", suivis par la "première génération" des enfants de l'immigration, ensuite, "les beurs, puis les "Français d'origine étrangère", et aujourd'hui, les **"musulmans"**. Jamais dans l'inconscient collectif, les Français issus de l'immigration n'ont été considérés comme des **individus différents les uns des autres**, des individus libres d'exprimer leurs choix, leurs goûts, leurs souhaits, leurs attentes, leurs espoirs.

Dans les années 80, c'est la lutte contre le racisme qui est sur le devant de la scène et le droit de vote pour les étrangers qui est évoqué. **Mais les Français issus de l'immigration, qui ne sont plus des étrangers, vont rester hors-champ**, hors-sujet, toujours invisibles, perdus dans la masse, dans un groupe!...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.huffingtonpost.fr/yamina-benguigui/le-droit-de-vote-na-pas-ete-inscrit-dans-la-memoire-des-immigres_b_5050620.html?utm_hp_ref=france

8/ Les embarrassants faux doctorats de Christiane Taubira

La ministre de la Justice **aurait laissé courir la rumeur qu'elle possédait deux doctorats**, dénonce un magistrat dans un livre.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.lepoint.fr/politique/les-embarrassants-faux-doctorats-de-christiane-taubira-29-03-2014-1806932_20.php

NDLR : *Le mensonge semble devenir pour elle une habitude....*

9/ RECAPITULATIF des INFOS sur les Villes d'Algérie Diffusées :

ABBO (364) - ABOUKIR (274) - AFFREVILLE (232) – AFLOU (366) - AÏN ABESSA (310)- AÏN BEÏDA (299) – AIN BESSEM (382) - AÏN EL TURCK (372) – AÏN M'LILA (386) - AÏN ROUA (379) - AÏN SEFRA (374) - AÏN TAYA (313) – AÏN TEDELES (381) - AÏN TEMOUCHENT (226) – ALGER 26 mars 1962 (396) - ALMA (255)- AMPERE (282) - ARZEW (267) – ASSI BOU NIF (322) – ATTATBA (320) - AUMALE (236) - AZAZGA (304)

BARAKI (295) – BARIKA (318)- BATNA (354) - BAUDENS (267) – BEN CHICAO (377) -BENI SAF (321) - BERARD (246) – BERNELLE (328)- BERROUAGHIA (263) – BIRKADEM (305)- BISKRA (234) – BLIDA (359) - BOGHARI (280) - BÔNE (269) - BORDJ BOU ARRERIDJ (250) – BORDJ MENAÏEL (312) - BORDJ R'DIR (287) – BOSQUET (385) -BOUFARIK (233) - BOUGIE (229) – BOU HAROUN (331) –BOUÏRA (387) - BOU SAÂDA (317)- BOU SFER (388) - BREA (286) - BURDEAU (245)

CACHEROU (392) - CAMP MARECHAL (249) - CAP MATIFOU (247) – CARNOT (324)- CASSAIGNE (333) - CASTIGLIONE (301) – CHANZY (361) CHARAGAS (270) – CHATEAUDUN DU RHUMEL (289) – CHERCHELL (306)- CHIFFALO (329)-CHREA (298) - COLLO (237) - COLOMB BECHAR (268) - COMBES (390) - CONSTANTINE (261) – CORNEILLE (334)-

DAMIETTE (337) -DELLYS (325)- DETRIE (289) - DJELFA (271) – DJIDJELLI (248) – DOUERA (332) – DRA EL MIZAN (368) - DUPERRE (276) –

EL AFFROUN (352) - EL GOLEA (278) – EL HARROUCH (279) –EL KSEUR (355) - EL OUED (358) -

FONDOUK (285) – FORT CHARLET (323) - FORT DE L'EAU (314) - FORT NATIONAL (256) – FRENDA (303) -

GERYVILLE (309) – GHARDAÏA (350) – GOURAYA (369) - GUELMA (227) – GUYOTVILLE (240) –

HAMMAM BOU HADJAR (346) - HAMMAM MESKOUTINE (311) - HAMMAM RHIGA (307) – HASSI MESSAOUD (353) – HELIOPOLIS (347) - HENNAYA (315) - HERBILLON (254) – HUSSEIN DEY (365) -

INKERMANN (262) –

JEMMAPES (284) –

KERRATA (319) -KHENCHELA (277) – KOLEA (239) – KOUBA (349) – KRISTEL (367)-

LA CALLE (242) – LAFERRIERE (341) - LAGHOUAT (362) - LAMBESE (294) – LE KOUIF (335) - LES TREMBLES (297) – LOURMEL (283) – LOVERDO (389) -

MAC MAHON (370) - MAHELMA (342) - MAISON BLANCHE (292) – MAISON CARREE (296) - MARENGO (291) - MARGUERITE (266) – MARTIMPREY (351) - MEDEA (281) – MEDRISSA (363) - MERCIER LACOMBE (273)- MERS EL KEBIR (378) – MILA (376) MILLIANA (266) - MISSERGHIN (244) – MONDOVI (302) –MONTENOTTE (395) - MONTGOLFIER (398) - MOUZAÏAVILLE (371) -

NEMOURS (316) – NOISY LES BAINS (336)

ORLEANSVILLE (258) – OUARGLA (380) -OUED TARIA (330)-

PALESTRO (375) - PALIKAO (327) - PHILIPPEVILLE (243) – POINTE PESCADE (357) - PORT GUEYDON (288) –

RANDON (390)- RELIZANE (251) – RENIER (360) - RIO SALADO (238) – RIVET (384) – ROBERTVILLE (397) - ROCHER NOIR (391) -ROUÏBA (373) -ROVIGO (251)

SAÏDA (260) - SAINT ARNAUD (265) - SAINT CLOUD (253) – SAINT DENIS du SIG (235) -SAINT LEU (308) – SAINTE BARBE du TLELAT (394) - SETIF (259) SIDI BEL ABBES (257) – SOUK AHRAS (231) – STORA (326) -

TEBESSA (252) – TELAGH (293) - TENES (228) – TENIET EL HAAD (292) – THIERSVILLE (300) - TIARET (275) - TLEMCEN (264) TOCQUEVILLE (383) – TOUGGOURT (393) -

NDLR : *Bien sûr si l'un d'entre vous souhaite recevoir un numéro déjà diffusé il suffit de me le demander.*

BONNE Journée à tous.

Jean-Claude Rosso